

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 02 JUIN 2022 À 18h00 À LA CHAPELLE-VILLARS

#### COMPTE-RENDU

**DÉLÉGUÉS PRÉSENTS:** 

BESSEY: M. Charles ZILLIOX - LA CHAPELLE-VILLARS: M. Jacques BERLIOZ -

CHAVANAY: M. Patrick MÉTRAL (Pouvoir de Mme Nathalie BÉAL), M. Yannick JARDIN à

partir de la délibération 22-06-05 (Pouvoir de Mme Brigitte BARBIER) -

LUPÉ : M. Farid CHERIET -

MACLAS: M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE, Mme Marcelle CHARBONNIER -

MALLEVAL: Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -

PÉLUSSIN: M. Michel DEVRIEUX, Mme Martine JAROUSSE, M. Stéphane TARIN,

Mme Agnès VORON (Pouvoir de M. Jean-François CHANAL) -

ROISEY: M. Philippe ARIÈS (Pouvoir de M. Éric FAUSSURIER) -

SAINT-APPOLINARD: M. Jacques GERY (Pouvoir de Mme Annick FLACHER) -

SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE: M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSET -

SAINT-PIERRE-DE-BOEUF: M. Serge RAULT (Pouvoir de M. Philippe BAUP), Mme Véronique MOUSSY,

M. Christian CHAMPELEY -

VÉRANNE : M. Michel BOREL (Pouvoir de Mme Martine MAZOYER) -

VÉRIN: Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY à partir de la délibération

n°22-06-15.

**DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :** 

CHAVANAY: Mme Nathalie BÉAL (Pouvoir à M. Patrick MÉTRAL), Mme Brigitte BARBIER

(Pouvoir à M. Yannick JARDIN à partir de la délibération n°22-06-05) -

CHUYER: Mme Béatrice RICHARD, M. Philippe BAUP (Pouvoir à M. Serge RAULT) -

PÉLUSSIN: M. Jean-François CHANAL (Pouvoir à Mme Agnès VORON) -

ROISEY: M. Éric FAUSSURIER (*Pouvoir à M. Philippe ARIÈS*) SAINT-APPOLINARD: Mme Annick FLACHER (*Pouvoir à M. Jacques GERY*) VÉRANNE: Mme Martine MAZOYER (*Pouvoir à M. Michel BOREL*).

**DÉLÉGUÉS ABSENTS:** 

CHAVANAY: M. Yannick JARDIN, jusqu'à délibération n° 22-06-04,

M. Jean-Baptiste PERRET -

PÉLUSSIN : Mme Corinne ALLIOD KOERTGE -

VÉRIN: M. Cyrille GOEHRY jusqu'à la délibération n°22-06-15.

## <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-01 : MAISON DES SERVICES : ATTRIBUTION DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : MICRO-CRÈCHES À SAINT-PIERRE-DE-BŒUF ET VÉRIN</u>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par 24 VOIX POUR, 3 VOIX CONTRE, ET 1 VOIX D'ABSTENTION, approuve la délibération.

<u>DÉLIBÉRATION N°22-06-02 : MAISON DES SERVICES : AVENANT PRÉSENTATION DE SERVICE-RELAIS PETITE ENFANCE – MISSIONS RENFORCÉES ET PROLONGATION DE LA CONVENTION</u>
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré PAR 27 VOIX POUR, 1 VOIX D'ABSTENTION, approuve la délibération.

# <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-03 : ALEC 42 (AGENCE LOCAL DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT) : CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR 2022</u>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

# DÉLIBÉRATION N°22-06-04 : HABITAT : ADIL42-43 (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT) : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR 2022

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

## <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-05 : HABITAT : FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL) : PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR 2022</u>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

## <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-06 : HABITAT : PLH 2018-2024 : MODIFICATION DU RÈGLEMENT</u> D'ATTRIBUTION DES AIDES COMMUNAUTAIRES

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

# <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-07 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : PROPOSITION D'ADHÉSION À EPURES, L'AGENCE D'URBANISME DE LA RÉGION STÉPHANOISE</u>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

# <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-08 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : CONVENTION DE VEILLE ET DE STRATÉGIE FONCIÈRE AVEC EPORA ET LA COMMUNE DE PÉLUSSIN</u>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

### <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-09 : TOURISME : OFFICE DU TOURISME – TAXE DE SÉJOUR</u>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

## DÉLIBÉRATION N°22-06-10 : TOURISME : TARIFS DE LA BASE DE LOISIRS- ACCESSOIRES

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

## DÉLIBÉRATION N°22-06-11 : TOURISME : BASE DE LOISIRS : CONTRATS EN ALTERNANCE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

## <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-12 : ENVIRONNEMENT : MARCHÉ DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT – LOT 6 – COLLECTE DU VERRE : DEMANDE D'INDEMNISATION – THÉORIE DE L'IMPRÉVISION</u>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

#### <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-13 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - CONVENTION CADRE POUR</u> LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS EN UNION AVEC LE CNFPT

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

# <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-14 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE - MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE ET APPLICATION DE LA M57 : BUDGET GÉNÉRAL, CINÉMA ET ZAE</u>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

## <u>DÉLIBÉRATION N°22-06-15 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE : CONVENTION DE TRANSFERT DU CET ET DES CONGÉS NON PRIS POUR UN AGENT MUTÉ</u>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

### DÉLIBÉRATION N°22-06-16: ADMINISTRATION GÉNÉRALE: ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

### DÉLIBÉRATION N°22-06-17: ADMINISTRATION GÉNÉRALE: DÉCISION MODIFICATIVE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

#### DÉLIBÉRATION N°22-06-18: ADMINISTRATION GÉNÉRALE: CONTRAT EN ALTERNANCE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve la délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

